

CR Commission

Cohésion sociale, enfance-jeunesse, culture et loisirs

Mardi 13 février 2024 à 18h –

1

Élus :

Argol	Magali CHESSE	Présente
Camaret-sur-Mer	Muriel LE MEROUR	Présente
Crozon	Dominique GUILLOIS	Présente
Landévennec	Marie-Claire CARIOU	Présente
Lanvéoc	Chrystelle GAOUYER	Présente
Le Faou	Ludovic LASSAGNE	Excusé
Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h	Aurélien LE BOT	Excusé
Rosnoën	Martine LE GUIRRIEC	Excusée
Roscanvel	Thouria AIT OUCHANNIK	Présente
Telgruc-sur-Mer	Yves LE MOIGNE	Présent

Technicien CCPCAM :

Hubert LE BRENN	Présent
Mélanie MESSAGER	Présente
Aurélien CABON	Présente
Sandrine NICOLAS	Présente

Ordre du jour

Petite-enfance, enfance, jeunesse

- 1/ Programmation des semaines Petites enfances
- 2/ Commission BAFA
- 3/ Séjour jeunes
- 4/ Convention Kaniri

CTG

- 5/ Lieu de vie sociale : proposition d'une clé de répartition
- 6/ Méthodologie : évaluation et réécriture CTG (report)

- 7/ Informations et questions diverses

Date de la prochaine commission

Mardi 19 mars 2024 – à LE FAOU

1/ Présentation programmation Semaine petite enfance

Diapo 1 :

Le flyer départemental indique « 16^{ème} » édition des semaines petite enfance.

Concernant notre territoire, les SPE sont organisées depuis 8 ans.

À l'origine les SPE étaient organisées par la CAF du Finistère Nord, nous ne faisons pas partie de ce secteur, à la fusion des deux caf (nord et sud) le projet s'est étendu à tous les territoires du département.

De ce fait la Communauté des communes a pu s'intégrer au dispositif, il y a 8 ans.

Diapo 2 :

L'organisation des SPE nécessite une coordination de tous les acteurs petite enfance du territoire, Sandrine a pris ce rôle et en est le chef d'orchestre, pour autant, l'implication des partenaires du territoire est la clé de réussite des SPE CCPCAM.

Chaque décision (choix des spectacles, des ateliers, des actions, de la communication) est prise de façon collégiale, ce qui est la force de ce groupe.

La communauté de communes est souvent sollicitée par la CAF pour présenter la dynamique du territoire au niveau départemental pour ses bonnes pratiques.

Diapo 3

Focus sur 3 partenaires :

- **ACEPP 29** : Association des collectifs enfants parents professionnels. Réseau de crèches associatives à gestion parentale du 29, Finistère : <https://acepp29.fr/qui-sommes-nous/>
- **TTT** : Très Tôt Théâtre, Scène Conventionnée d'Intérêt National - Art, Enfance, Jeunesse, est une association créée en 2000, reconnue et dédiée au spectacle pour toute la famille : théâtre, danse, musique, cirque, marionnettes...[site TTTT](#)

Au cœur du projet de TTT :

- o Favoriser l'accès du plus grand nombre à des spectacles de qualité.
- o Soutenir la création dans le spectacle jeune public.
- o Construire des partenariats culturels inventifs pour accompagner le développement du jeune public sur le territoire.
- o Créer la rencontre entre les publics et les artistes avec des ateliers, lectures partagées... pour des moments de convivialité et de partage.

Dans le cadre des SPE elle propose un catalogue de médiation, de spectacle, et de formation. Elle installe par le biais de son régisseur les spectacles sur l'ensemble des territoires.

- **1000 premiers jours** : [site 1000 premiers jours](#)

Dispositif de l'état (ministère de la santé), Qui propose aux parents et futurs parents un accompagnement sans rupture de continuité, depuis la grossesse jusqu'à l'école maternelle ; Qui contribue à façonner des environnements favorables au développement de l'enfant, de sa santé et de celle de l'adulte qu'il deviendra.

Océ'ane : encore en suspens car le lieu a subi les dégâts de la tempête

Diapo 7

Thématique choisie en fonction des spectacles

Diapo 11

Les élus sont conscients de l'impact sur le territoire et de la demande des familles. Le budget est augmenté.

Diapo 14

Communication à venir sur le site de la CCPCAM pour s'inscrire aux ateliers et spectacles.
Une action est organisée par commune.

2/ Commission BAFA

Présentation des profils des demandes BAFA, toutes acceptées à l'exception du Dossier VALLAT, qui ne s'inscrit pas dans les critères. Elle est orientée vers un autre projet (VAE, CPJEPS)

Mélanie rencontre chaque personne sollicitant l'aide et en profite pour remettre aux jeunes une mallette composée d'information de prévention, de dispositifs de la CAF (Sac à dos, On s'lance...).

Mélanie propose de pouvoir rencontrer les jeunes dans leur commune de résidence et sollicitera les communes pour une mise à disposition d'un bureau quand cela sera nécessaire.

Communication : la communication concernant cette aide est insuffisante.

→ **Décision de l'instance : avis favorable pour les dossiers présentés**

✍ À faire
Répondre aux demandes
Réaliser un plan de communication

3/ Séjours jeunes

Le bureau communautaire s'oriente vers une possible prise en charge de la CCPCAM, sous réserve de délibération par le conseil communautaire, grâce à une augmentation de la fiscalité sur la taxe d'habitation des résidences secondaires.

Critères de sélection : inversé les critères 3 et 5.

Une demande de subvention à la MSA a été réalisée, elle pourrait couvrir les frais de transport si le choix est de mettre en place un transport pour se rendre sur le lieu du campement.

→ **Décision de l'instance : avis favorable**

4/ Convention Kaniri

La convention a été validée par le conseil départemental et relue par Kaniri.
Reste une validation de la CC.

La convention devra être présentée au Bureau pour validation, et délibération en conseil communautaire. La subvention pourra ensuite être versée.

Le point de négociation du volet 3 reste à traiter.

Il y a une proposition de clé de répartition qui n'est pas acceptée à l'unanimité des communes.

La commission demande plus de détail concernant le calcul du volet 3 de la convention.

Et souhaite la mise en place de critères pour pouvoir évaluer les subventions à venir et le travail effectué par kaniri.

Aussi les élus de la commission demandent plus de précisions concernant la clé de répartition.

Qu'est-ce que les communes versent directement à kaniri et pour qu'elles objectifs ?

Est-ce que la participation des communes au volet 3 sera en complément de ce qui est déjà versé directement à kaniri ?

✍ À faire
Envoyer la convention pour relecture
Travailler des critères quantifiables pour évaluer la demande de subvention
Envoyer une réponse à kaniri
Se renseigner sur les subventions versées.
Faire passer la convention au prochain BC et CC.

5/ Projet éducatif

Les objectifs d'un projet éducatif et le format proposé seront exposés lors de la réunion des élus communautaire du 18 mars 2024.

Pour rappel : la mise en place d'un projet éducatif a été proposé depuis 1 an.

Un travail avec un groupe d'élus de la commission a permis de faire ressortir les grands axes du projet éducatif et validé lors de la commission du 21 novembre 2023.

Une présentation a été également réalisé lors du COPIL CTG du 12 décembre 2023.

La proposition de mise en place d'un projet éducatif part de constat :

→ Les modes de vie et besoins des familles et des jeunes ne s'arrêtent pas à l'échelle d'une commune.

→ Des demandes de financements intercommunaux autour de projets ponctuels

→ Des sollicitations multiples de la part des partenaires

Le projet éducatif permet une réponse pour :

⇒ Renforcer les dynamiques engagées

⇒ Améliorer la visibilité des actions

⇒ Assoir le rôle de chaque collectivité

Avec pour objectif :


→ Mener une politique à l'échelle d'un territoire et fédérer les communes autour d'un projet commun pour un public ciblé

→ Avoir un outil structurant pour les acteurs éducatifs du territoire

L'appel à projet permettrait de répondre aux dynamiques de territoire et valoriserait les actions locales.

Pour rappel, les actions proposées dans le cadre de la CTG et des missions des chargées de coopération sont une plus-value pour les communes car elles sont aux services des administrés.

→ **Décision de l'instance : pas d'avis**

 À faire

Les communes doivent défendre le projet auprès de leur conseil municipal afin de valider ou non la clé de répartition.

6/ lieu de vie social côté Aulne

Le pré-projet de lieu de vie social côté Aulne a été présenté en bureau communautaire le 9 janvier.

Le scénario de création d'un espace de vie sociale du côté de l'Aulne Maritime a été approuvé et il a été demandé de définir les modalités de financement des collectivités via une clé de répartition.


Aucune des communes concernées par cet espace de vie social n'était présente à la commission. Elles ont pu néanmoins effectuer un retour en amont par mail et ont émis une réserve sur la clé de répartition proposée.



Ce dossier sera représenté lors de la prochaine commission en présence des élus concernés.

7/ Informations et questions diverses

Violences intrafamiliales

 *Réalisation d'une note présentant les missions du CIDFF, de Veille en Presqu'île et de la dynamique existante sur le territoire pour envoi à chaque commune*

Forum vacances

 *Un mail d'invitation va être envoyé dans les communes pour participer au Forum.*

Formation santé mentale des jeunes

Organisation d'une nouvelle formation

→ **Décision de l'instance : avis favorable de la commission**